

André Blavier, *Les fous littéraires*, Éd. Henri Veyrier, 1982, 925 p.

Marc Angenot

Volume 19, numéro 2, automne 1986

Subversion et formes brèves

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500762ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500762ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Angenot, M. (1986). Compte rendu de [André Blavier, *Les fous littéraires*, Éd. Henri Veyrier, 1982, 925 p.] *Études littéraires*, 19(2), 135–141.
<https://doi.org/10.7202/500762ar>

comptes rendus

André BLAVIER, **Les Fous littéraires**, Éd. Henri Veyrier, 1982, 925p.

Dans le numéro 51 : 1984 des *Actes de la recherche en sciences sociales*, Luc Boltanski et ses collaborateurs livrent les résultats d'une enquête sociologique d'un type un peu particulier : elle porte sur la perception du degré de normalité ou de déséquilibre mental des gens qui écrivent au quotidien *Le Monde*, particulièrement de ceux qui, à quelque titre que ce soit, écrivent pour « dénoncer » quelqu'un ou quelque chose (« La Dénonciation », 51 : 1984, pp. 3-40). Certes la dénonciation publique, cet « homicide civil », ne peut qu'être perçue comme un acte bien différent — quant à sa crédibilité et à sa normalité — selon qu'il s'agit d'un permanent syndical qui dénonce à l'opinion certaines politiques de son entreprise ou qu'il s'agit d'un individu qui dénonce *urbi et orbi* divers membres de sa famille ou de son voisinage en raison de torts obscurs :

Telle ont été les bruits, que la genisse de 18 mois crévée en pature, avait été tuée par moi (coup de couteau). Alors que je n'avais pas été labas depuis cinq ou six jours. Qui ? me lâchait mes chiens la nuit, faisait des plaintes, m'a envoyé au tribunal, combien de fois et pourquoi ?... M'ai renfermé mes chiens sans boire ni manger, m'arrachait mes sièges d'affût, disparaître bornes ou essayait de les détruire (brûler en nettoyant les prés... etc...) tribunal pour pacage sur autrui avec clôture défectueuse.

L'enquête de Boltanski *et al.* vise à objectiver les critères par lesquels un échantillonnage de gens cultivés (et censés normaux) en vient à suspecter le scripteur d'une lettre publique de n'être pas dans son bon sens. Ces critères sont à la fois multiples, rationnels pris un à un, et

cependant assez troublants et arbitraires. Un mandaté public — prêtre, avocat, syndicaliste — aura certes toujours une meilleure cote de crédibilité et d'équilibre mental, toutes choses égales d'ailleurs, qu'un quelconque *quidam* qui s'adresse «aux plus hautes autorités» pour exposer des avanies et des malheurs, de multiples et interminables persécutions. La calligraphie sera suspecte, mais au même degré que le griffonnage ; les singularités orthographiques comme les néologismes ; sur le fond, l'exposé détaillé de révélations intimes ou de griefs familiaux ou, au contraire, l'assertion de griefs sans contexte ni récit, forment des indices de pathologie probable. Annexer une pièce justificative est acceptable, deux ou trois passera déjà pour un peu inquiétant... On peut admettre (mais avec peut-être un léger malaise) que quiconque prétend avoir «été séquestré» trouve *a priori* peu de créance, de même que n'en trouve guère celui qui «dénonce ses juges». Tout ceci pour dire que les critères de la folie-sur-texte sont à la fois très raisonnables et cependant flous et qu'ils créent un certain embarras : l'échantillonnage d'évaluateurs dont Boltanski fait l'analyse n'arrive pas du tout à des classements tranchés où le jugement de normalité produirait une répartition nette. Les notes attribuées se distribuent de façon diffuse, l'hypothèse de déséquilibre croissant à mesure qu'on va vers des affaires qui «associent des individus déjà liés par des relations investies» et des griefs «qui doivent être entièrement gérés par la victime» sans médiation ni délégation.

Si la folie épistolaire et imprimée existe à l'évidence, les critères qui permettent de décider de la clôture de cette catégorie posent un défi à la raison et au sens commun. C'est toujours la remarque de Proust à propos de Vinteuil : comment établir la «folie» d'une sonate ? À cet égard, il y a donc quelque folie à vouloir constituer positivement une encyclopédie des fous littéraires. André Blavier, érudit pataphysicien verviétois, créateur de la revue *Temps mêlés*, continuateur des entreprises savantes et «périphériscopiques» de Raymond Queneau (*Les Enfants du limon*. Paris, Gallimard, 1938), peut au moins se réclamer dans cette entreprise hasardée mais nécessaire de la science fondée par Alfred Jarry et le Dr Faustroll. Cela vaut caution bourgeoise. Le monument que Blavier dresse à la (typo) graphomanie, *Les Fous littéraires*, travail d'une vie — ou d'une bonne partie de celle-ci — est digne des grandes entreprises bibliographiques du siècle passé, des Quérard, des Brunet, des Pigoreau (héritant du reste des travaux anciens sur les Excentriques et déséquilibrés auteurs de livres).

Le problème préjudiciel d'une recherche systématique de la folie littéraire est celui du critère de base : si on n'y met pas de l'inflexibilité, si on se montre trop vague ou trop œcuménique, on risque de voir passer dans la catégorie de la folie littéraire une bonne part de la chose imprimée. Il faut cependant reconnaître avec Queneau lui-même que la frontière demeure indécise : «Comment juger de la folie bien avérée d'un auteur — hein ? Comment ? Où se trouve la frontière entre la folie et l'excentricité ?» Sur quoi l'auteur des *Enfants du limon* citait ce passage des *Fragments psychologiques sur la folie* du docteur François Leuret (Paris, Crochard, 1834) :

« Il ne m'a pas été possible quoi que j'aie fait, de distinguer par sa nature seule une idée folle d'une idée raisonnable. J'ai cherché soit à Charenton, soit à Bicêtre, soit à la Salpêtrière l'idée qui me paraîtrait la plus folle ; puis quand je la comparais à celles qui ont cours dans le monde, j'étais tout surpris, presque honteux, de n'y pas voir de différence. »

Ce malaise critique du Dr Leuret est au principe de toute recherche sur la folie littéraire qui, face aux textes les plus cliniquement pathologiques, doit se rappeler le mot de l'Écriture : « Dieu a convaincu de folie la sagesse des hommes », et se souvenir que la folie d'un excentrique isolé dont les idées, le « système », la rhétorique entrent en conflit radical avec la *doxa*, avec le discours social de son époque ne sert souvent qu'à faire ressortir la folie du discours social même, celle des idées reçues, des esthétiques et des doctrines à la mode, des savoirs « positifs » que les générations ultérieures dévalueront en sottise, erreur et aveuglement. Lire (ainsi que l'a fait, non sans quelque extravagance, l'auteur du présent compte rendu), lire un échantillonnage extensif de toute la « chose imprimée » d'il y a un siècle, celle publiée en français en mil huit cent quatre-vingt-neuf, c'est trouver de la folie, de la sottise raisonnée et pompeuse, du galimatias légitime, de l'aveuglement à la simple évidence et à la logique, non sur les marges du discours social, mais au plein centre hégémonique de la *doxa*,... de sorte qu'avec le recul du temps, les critères discriminant entre le sens commun et l'aberration semblent bien vacillants et ambigus. Nous y reviendrons un peu plus loin.

André Blavier a fixé deux critères pour ne retenir dans ses travaux que les fous bien avérés : tout d'abord le principe d'éliminer totalement de son encyclopédie la catégorie de la folie mystique ou religieuse. C'est prudence : même si la folie mystique forme une classe nosographique reconnue depuis belle lurette, on peut vouloir éviter de s'embourber dans le choix de ces psychopathes qui prétendent tous avoir Dieu de leur côté. Sans doute Blavier a-t-il bien vu que, de proche en proche, la plupart des textes religieux risquaient d'y passer et n'a-t-il pas voulu alourdir plus que de raison son encyclopédie déjà fort épaisse.

La même remarque vaut jusqu'à un certain point pour le champ des belles lettres, c'est-à-dire pour les fous *littéraires* au sens restreint. Le chapitre que Blavier leur consacre (« Romanciers et poètes », pp. 774-864) ne représente qu'une faible portion de sa vaste compilation. C'est peut-être que, dans la littérature proprement dite, les fous finissent toujours par passer pour des précurseurs plus ou moins géniaux, de quelque dadaïsme, quelque lettrisme ou quelque « nouveau nouveau roman » — de sorte que le critère de Blavier (ceux qui « traversent l'histoire sans y laisser la moindre trace sociale, esthétique ou culturelle ») ne lui laisse qu'une poignée de psychopathes et d'extravagants sans postérité. Et même ! Paulin Gagne, le fameux auteur de *l'Unité* (1857) et d'une kyrielle d'épopées et drames où se rencontrent les personnages évocateurs du « Roi pipikaka » et de « la Débauche-omnivore », fut-il vraiment sans influence et sans imitateurs ? On ne saurait l'affirmer sans réserve...

Le second critère de Blavier est essentiel et irréfutablement discriminatoire : le vrai fou littéraire est celui qui, en dépit de la publication (par ses soins, faut-il le dire ?) d'une œuvre souvent abondante, est resté « vierge de toute adhésion, voire, avant Blavier, de tout lecteur attentif », de toute reconnaissance posthume. Ce critère, je l'ai dit, est irréfutable dans sa netteté, mais il n'est pas sans créer de problèmes. Il permet de dire que Sade (Donatien, Alphonse, François, haut et puissant seigneur, marquis de —) n'est pas, ne fut pas ou n'est plus un fou littéraire car, enfermé à Charenton durant toute sa vieillesse, il n'en a pas moins trouvé des garants posthumes innombrables, une « adhésion » qui, de Frédéric Soulié et Swinburne à Apollinaire et aux surréalistes, le disqualifie, (je dis bien « disqualifie », car il est certain que Blavier prend la catégorie de fous littéraires dans un sens hautement favorable et honorable pour qui s'y trouve inclus.) De même pour Isidore Ducasse. Lorsque Léon Bloy publie vers 1890 son petit article sur « Le Cabanon de Prométhée », lorsque Genonceaux réédite, fut-ce à titre de curiosité « fin de siècle », les *Chants de Maldoror*, ils opèrent tous deux une reconnaissance littéraire du Comte de Lautréamont, et même en le disant fou (ainsi que fait Bloy) l'arrachent paradoxalement à la catégorie des fous littéraires, définis comme sans admirateur, sans imitateur, sans postérité. Fort bien, mais que dire alors de l'activité de Blavier lui-même ? En publiant son gros volume n'accorde-t-il pas une reconnaissance tardive et une légitimation ultime à sa cohorte de « fous littéraires » et du même coup, ceux-ci ne cessent-ils pas d'être des fous littéraires authentiques ? Y a-t-il encore des fous littéraires après Blavier, sinon ceux qui ont échappé à son zèle érudit ? On trouvera mon raisonnement sophistiqué, il ne l'est aucunement : Blavier ne reprend pas, en conformité avec son propre critère, les « fous » découverts autrefois par Raymond Queneau et anthologisés notamment dans le numéro sur « Les Petits romantiques » des *Cahiers du Sud*. Blavier a raison : ces ci-devant « fous » ne l'étaient au fond pas. Ainsi, Charlemagne-Ischir Defontenay, l'étonnant auteur de *Star ou 'l' de Cassiopée* (Paris, Ledoyen, 1854), a pu passer pour fou de son vivant, n'avoir ni écho ni postérité mais, découvert par Queneau puis étudié par Pierre Versins, il a fini par être réédité avec succès en livre de poche, traduit en américain (j'en ai préfacé l'une des deux éditions, Boston, Gregg Press, 1976). Defontenay ne mérite pas (ou plus) le qualificatif de fou littéraire, qu'il soit péjoratif ou non ; Defontenay est un « précurseur », le précurseur le plus étonnant de la science-fiction moderne ! C'est ici que le bât blesse, d'autre manière : les fous littéraires de Blavier n'ont eu ni reconnaissance, ni disciples, ni admirateurs, ni légitimation tardive, c'est bien vrai, mais qui dit qu'ils n'en auront jamais ? S'ils en ont un jour, est-ce que tout est changé ? On va dire que ma remarque est une vaine conjecture et que d'ailleurs la plupart des cinglés recensés par Blavier n'ont pas une chance... Là n'est pas le problème. Je constate avec suspicion que Blavier n'inclut pas dans sa catégorie « 7 : Savants en tous genres et même sans », toute la série d'auteurs, au XIX^e siècle, de brochures et de manuels sur la navigation aérienne au moyen d'un quelconque appareil plus lourd que l'air. Ils sont des centaines. Je soupçonne que, si Blavier les omet en partie, c'est parce qu'il y a aujourd'hui des avions dans le ciel. Or, c'est injuste. C'est injuste, car la plupart de ces auteurs et inventeurs furent de vrais fous au sens le

plus clinique du terme. Il est vrai que souvent ils se rapprochent de solutions techniques qui sont celles qui prévaudront plus tard. Cela suffit-il à les disqualifier ? Ce serait injuste, parce qu'anachronique : par rapport au discours social de leur temps, par rapport aux savoirs canonisés par les universités et les académies, la plupart de ces savants marginaux étaient bien fous. Je lis dans *l'Étude sur la navigation aérienne* d'Eugène Derval (Paris, Michelet, 1889) la proposition suivante :

L'avenir est à la navigation aérienne et l'on peut dire, dès à présent, que la conquête de l'air par les aérostats dirigeables s'effectuera sans difficulté le jour où nos savants et nos ingénieurs voudront bien se mettre sérieusement à l'étude de ce nouveau mode de locomotion (p. 2).

Ici nous avons à peu près affaire à un homme normal : «aérostats dirigeables» en 1889 c'est doxiquement acceptable et puis M. Derval est ingénieur. Mais Jean-Claude-Louis Chouet *dit* Honoré, qui n'est pas ingénieur ; qui a pétitionné dès 1852 pour un « navire aérien à vapeur », devenu en 1887 un avion « à moteur électrique » et qui publie en 1889 : *Abolition des guerres : la création de la navigation aérienne au moyen de ptéronaves* (Paris, l'auteur), est-il un fou littéraire ? Il l'est heureusement pour Blavier (p. 647), conséquent avec ses principes. Et cependant quand Chouet, *dit* Honoré, expose le principe de l'aérodynamique, de l'hélice, des ailes, de « l'air pour point d'appui », du « moteur électrique pour la propulsion », est-il fou ? Pas pour nous, mais avons-nous voix au chapitre ? Non : l'homme qui écrit en 1889 : « dans une semaine, un navire aérien pourrait aller et revenir de Paris à Pékin », est un fou dans son discours social, alors même que sa prédiction sera réalisée vers 1930 (par Zeppelin, je crois, du reste). Ajoutons qu'un humain qui prétend chercher l'«abolition des guerres» est et demeure un fou avéré !

Pour conclure ce point, sans reproche à Blavier qui en est parfaitement conscient, la catégorie de la folie littéraire demeure, quoi qu'on fasse, indécise et paradoxale. Loin de rassurer sur les textes que Blavier n'épingle pas, la lecture d'une anthologie de fous littéraires n'est pas sans susciter un certain malaise quant à l'immense chose imprimée qui est censée n'être ni folle ni extravagante, qui se conforme plus ou moins aux critères doxiques, scientifiques et esthétiques que fixe l'arbitraire d'une époque. C'est un des mérites de Blavier de susciter par contrecoup un tel malaise.

Et maintenant, une nouvelle question : après avoir dépouillé avec un soin de bénédictin 'pataphysique les catalogues des grandes bibliothèques francophones d'Europe (y a-t-il eu des fous littéraires québécois, on l'ignore), Blavier a-t-il au moins été exhaustif ? Combien de fous littéraires avérés n'ont-ils pas trouvé place dans ses neuf cents pages ? Bien qu'il en recense des milliers, et la plupart de première main, je pense qu'il lui en manque encore pas mal. Qu'on songe par exemple au nombre anormalement élevé de fous d'origine belge (inventeurs, dénonciateurs, faiseurs de systèmes et candidats perpétuels) qu'on trouve dans son ouvrage. Il n'est pas probable que, proportionnellement, la Belgique engendre plus de textes délirants que la France ou que la Suisse. On peut penser que le chercheur verviétois s'est trouvé à dépouiller plus

systématiquement les sources indigènes et qu'ainsi sa cueillette belge se montre particulièrement fructueuse.

Comme je l'ai indiqué plus haut, au cours de mon travail de lecture systématique de l'Année 1889, j'ai rencontré un certain nombre de fous de bon aloi. C'est ce qui me permet de proposer une contrevérification. Je ne reviendrai pas sur Chouet *dit* Honoré, cité plus haut, dont Blavier recense également l'autre brochure de 1889 : *Un Progrès social : la vie à bon marché pour les pauvres* (Paris, l'auteur) — rien que le titre en dit long sur la vésanie du malheureux. J'omets, comme Blavier m'y invite, les fous religieux, notamment les mystiques décadents des *Annales du surnaturel* dont J.-K. Huysmans va s'emparer dans *Là-Bas* (1891). Le Père Hilaire de Paris dans son *Système du Ciel* (Nancy, Vagner) propose une démonstration des plus étrange de l'immobilité de la terre : il ne saurait passer pour fou cependant puisqu'il a obtenu l'imprimatur de son évêque ! Je ne retiens pas *L'Infâmie* d'Auguste Chirac (Paris, Dalou ; vol. III), ouvrage qui a tous les titres pour se qualifier hormis le fait qu'il émane d'un publiciste antisémite et jouit dès lors d'une légitimité et d'une postérité avérées. Je ne puis mentionner l'anonyme auteur d'un projet de « paix universelle » adressé au Ministre de l'Intérieur (*item* du 30 avril 1887, *arch. nat.* F¹⁸ 572 [liasse]) car ce projet n'a pas connu l'impression. Je signale par acquit de conscience l'ouvrage d'Eugène Nus, *Les Origines et les Fins*, projet de communisme dicté spirituellement à l'auteur par les esprits martiens et mercuriens : je n'ai pu me le procurer et il n'est pas mentionné chez Jordell et dans la *B.F.*

Faut-il relever une feuille volante, bien pathologique, *La Fin du monde* (le 11 avril 1901) s.l., 1889, — prédiction qui avait le mérite de se poser remarquablement en avance (voir c.r. dans *La Cocarde*, 5. XI p. 2) ? J'aurais bien voulu retenir encore l'Abbé Roca (*Glorieux Centenaire*, 1789. Paris, Ghio) propagateur d'un christianisme druidique antiromain à dogme scientifique en évolution perpétuelle : celui-ci n'a pas le *nihil obstat* de son évêque, mais enfin il faut le classer (malgré des prétentions à la « sociologie ») dans les fous religieux. De même pour Jean-Louis Vaïsse, publiciste israélite de Toulouse, autoproclamé « le Messie consolateur, libérateur des peuples », qui écrit régulièrement aux monarques et au Pape pour les prier poliment de s'effacer. (Voir *Spiritualisme et Judaïsme*. Toulouse, Vialelle.) Qui nous reste-t-il ? Maurice Deutsch — non pas graphomane, mais télégraphomane ! Il envoie des prédictions par télégramme aux grands de ce monde, puis il en fait imprimer le texte à toutes fins utiles (*Télégramme*, s.l., 1889, BN [Lb⁵⁷ 9817]. François Roussel (ne pas confondre avec Raymond) est le promoteur d'une *Ligue de la Justice* (Paris, Sauvaître, BN [8° F Pièce 1456]). Plus jamais de procès, l'arbitrage ! Il attend de sa modeste proposition un succès foudroyant. Ce succès ne viendra pas. Avec L. Valette nous rencontrons un type de fou mal identifié par Blavier et ses prédécesseurs : le « fou périodique » (j'entends, bien entendu, le fou rédacteur-en-chef, et d'ailleurs unique, d'un périodique). Valette publie une revue, *Le Pauvre, journal de la chose pour tous* (BN [4° Lc² 5142]) dans laquelle il adresse « au Peuple » des tartines emphatiques et incohérentes.

On hésite toujours un peu avec les fous linguistes et archéologues ; non que ces disciplines conduisent particulièrement à la vésanie, mais

parce que les théories inattendues et bizarres dans ces domaines reposent toujours sur une effrayante érudition qui peut donner le change. Mentionnons à tout hasard et à toutes fins utiles, l'Abbé J. Espagnol, *L'Origine du français* (Paris, Delagrave) qui reprend, un peu tardivement à mon gré, la thèse d'Henri Estienne comme quoi le français descend directement du grec. Enrique Onffroy de Thoron publie *Les Phéniciens à l'île d'Haïti et sur le continent américain. Les vaisseaux d'Hiram et de Salomon au fleuve des Amazones (Ophir, Tarschich, Parvaïm)* (Louvain, Peeters). Auteur d'un dictionnaire français-kichua (ou quichua), l'auteur cherche la langue primitive et le Paradis terrestre aux Amériques. Il retrouve ici le chaldéen-hébreu (?) dans le créole d'Haïti et dans les mots maya, arawak... :

La capitale du Yougatan fut Maïapan, de l'hébreu *מַיָּאן*, chaldéen *ܡܝܝܢܐ*, eau, eau de l'Océan, *ܡܝܝܢܐ*, devant, en face, de côté. C'est bien le problème avec la déviance érudite : Onffroy de Thoron est-il avec tout ceci un fou littéraire ou pas ? Finalement mon seul fou littéraire indiscutable, omis par Blavier, est :

A. Prost. *Commencement d'un nouveau monde universel : l'avenir plus heureux que le passé. Disparition des phylloxeras gros et petits ; destruction de tous les parasites qui s'infiltrèrent au végétal pour passer à l'animal ; question sociale unifiée*. Lyon, Impr. nouvelle BN [8° S 6155].

Bel exemple de fou vaticinant à idée unique, qui tire toute une utopie un peu gâteuse du fameux toast de Paul Berl «à la destruction du phylloxéra». Paranoïaque vaticinateur, Prost a pour mission de Détruire-les-Phylloxéras et d'apporter ainsi le bonheur à la France, malheureusement des Ennemis s'opposent à la promotion d'une ère nouvelle...

Je m'étais donné pour tâche de discuter en toute rigueur les critères de Blavier et le degré d'exhaustivité de son entreprise. Qu'il me soit permis pour terminer de dire au lecteur le plaisir qu'il trouvera à lire ce vaste volume, cette somme de 'pataphysique qui fait alterner l'humour noir et la réflexion érudite et subtile sur des questions d'histoire médicale, d'histoire de la condition asilaire et de problématique de l'écriture dans sa raison et sa folie.

Marc ANGENOT

□ □ □

Tracts surréalistes et déclarations collectives, précédés d'un texte d'André Breton. Présentation et commentaires de José Pierre, Paris, Le Terrain Vague, Éric Losfeld éditeur, tome I (1922-1939), 1980, 520p. ; tome II (1940-1968), 1982, 462p.

Jacqueline CHENIEUX-GENDRON, **Le Surréalisme et le roman**. 1922-1950, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983, 385p.

Le mouvement surréaliste, comme collectivité représentative ou comme groupe d'animation, est une chose entendue mais non pas tellement évidente. José Pierre, l'éditeur de deux volumes de *Tracts*